

AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

AUX ABORDS DE M.H.

| | | | |
|-----------------------------------|--|---------|------|
| Grisolles (82) : | Aménagement de l'Avenue de la République et de la Placette de la Bas-cule (Périmètre de l'Eglise ISMH) | 1991 | p.17 |
| Montaigut/Save (31) : | Aménagement de la place et du jardin public de la Mairie, | 1992 | p.18 |
| Villeneuve-Termenès (11) : | Aménagement du cheminement d'accès au centre du Village et de la Place de la Mairie (Abords, du Château classé MH) | 1992 | p.19 |
| L'Isle-Jourdain (32) : | Aménagement de la rue de la République et de la Place de l'Hôtel de Ville (Abords de la Halle classée MH) | 1993 | p.20 |
| Grenade-sur-Garonne (31) : | Aménagement de la Place Jean Moulin (Place de la Halle classée MH), | 1993-94 | p.21 |
| Cagnac-les-Mines (81) : | Concours pour l'aménagement de la traverse | 1994 | p.22 |
| Plaisance-du-Touch (31) : | Etudes pour l'aménagement de la place Marcelin Verdier | 1994-95 | p.23 |
| Roques-sur-Garonne (31) : | Aménagement du Parc municipal des Sports et construction de 2 tribunes | 1997-98 | p.24 |
| Fronton (31) : | Etude et travaux d'aménagement de la Place du 11 Novembre 1918 | 1999-00 | p.25 |
| Pamiers (09) : | Marché de définition pour la requalification de la rue Gabriel Péri | 2004-05 | p.26 |
| Pechbonnieu (31) : | réhabilitation de la Maison des Sources et de la place du 19 mars 62 | 2008-09 | p.27 |

Opération :

Aménagement de l'Avenue de la République et de la Placette de la Bascule

Programme succinct :

Suite aux travaux de réhabilitation de la Mairie cette opération se donnait pour objectifs :

- La mise en valeur des abords immédiats de la Mairie (restauration du mur de soutènement) et de l'édicule de la Bascule
- Améliorer l'accessibilité de la Mairie et des Ecoles riveraines (création d'une rampe)
- Création d'un lieu de rencontre (sortie des Ecoles) et d'animation (fontaine, bancs,...)
- Réorganisation du marché hebdomadaire et du stationnement, éclairage public,...

Financement :

Commune, Département, Région (action d'accompagnement à l'O.P.A.H.)

Coût des travaux :

890 000 F.H.T.

Surface :

Rue de la République : 1480 m2

Placette de la Bascule : 420 m2

Coût / m2 :

470 F.H.T. (hors honoraires et mobilier urbain)

Exécution des travaux :

Septembre 1990 - Mai 1991

Dévolution des travaux :

Appel d'offres - Marchés publics - 5 lots séparés

Entreprises :

Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers Ent. Brosso TP, Montauban

Lot n°2 : Maçonneries Ent. Feuga, Campsas

Lot n°3 : Revêtements de sols Ent. Lagarrigue, Montauban

Lot n°4 : Eclairage public Ent. Castelnau & Cie, La Villedieu du Temple

Lot n°5 : Espaces verts Ent. Lasjunies, Escatalens



Collectivités locales.



Cahier de références.



Gomez – Rinkel, architectes

Opération :

Aménagement de la rue de la République et de la Place de l'Hôtel de Ville

Programme succinct :

Au cœur de la Ville, l'aménagement doit contribuer à la mise en valeur de 3 édifices historiques protégés, la Halle, l'Hôtel de Ville et la Maison Claude Augé ("Père" du Larousse).

En outre, les objectifs sont d'affirmer le caractère urbain des espaces publics en renforçant leur attractivité commerciale, culturelle et touristique. L'aménagement de la Place doit, en particulier compléter le Centre Européen de l'Art Campanaire qui sera installé dans la Halle (Toilettes publiques enterrées) ainsi que celui de Centre social qui sera aménagé dans la Maison Claude Augé.

Financement :

Commune, Département
Région (action d'accompagnement à l'O.P.A.H.)

Coût des travaux :

1 510 000 F.H.T.

Surface :

Rue de la République : 550 m2
Place de l'Hôtel de Ville : 3350 m2

Coût/ m2 :

385 F.H.T. (hors honoraires et mobilier)

Exécution des travaux :

Deux tranches d'Octobre 1993 à Mai 1994

Dévolution des travaux :

Appel d'offres - Marchés publics - 4 lots séparés

Entreprises :

- Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers Ent. Sotraso, Vic-Fezensac
- Lot n°2 : Maçonneries Ent. Le Bâtiment Gascon, Auch
- Lot n°3 : Revêtements de sols Ent. Le Bâtiment Gascon, Auch
- Lot n°4 : Eclairage public Ent. Aygobère, L'Isle-Jourdain



Collectivités locales.



Cahier de références.



Gomez – Rinkel, architectes

Maître d'ouvrage :

Commune de GRENADE-sur-GARONNE, (Haute-Gar.) Tél. : 05 61 37 66 00
Département de la Haute-Garonne (R.D. n°2) Tél. : 05 61 82 64 44

Fiche 3

Opération :

Aménagement de la place Jean Moulin (place de la Halle)

Programme succinct :

Aménagement du pourtour de la Halle comme espace central de la Bastide, au sens historique, car il est à l'origine de la forme viaire actuelle, au sens économique, avec ses marchés et ses commerces et comme lieu de rencontres et d'animation.



L'opération vient parachever la restauration de la Halle menée en 1992 par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

L'aménagement comprend généralement le traitement des sols avec la réalisation d'un large Parvis, limité par les alignements d'arbres, qui ceinture la Halle et met en relief cet élément majeur. Il comprend également la réalisation d'espaces de circulation, conformes, à la trame viaire orthogonale de la Bastide et intégrant les trottoirs le long des immeubles (y compris la route départementale).

Financement :

Commune, Département, Région (Opération Bastide)

Coût des travaux :

2 438 000 F.H.T.

Surface :

3400 m²

Coût/m² :

717 F.H.T. (hors honoraires)

Exécution des travaux :

Deux tranches : Octobre 1993-Décembre 1993 ; Avril 1994-Juillet 1994

Dévolution des travaux :

Appel d'offres - Marchés publics - 2 lots séparés

Entreprises :

Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers - Ent. Porche, Lombez

Lot n°2 : Pavage - Ent. Pavage Art et Tradition, Moissac



Collectivités locales.



Cahier de références.



Gomez – Rinkel, architectes



Espaces publics

Opération :

Aménagement de la place et du jardin public de la Mairie

Programme succinct :

A la suite de l'acquisition par la Commune d'une parcelle au centre du Village, le programme comprenait la création et l'aménagement d'une place, d'un jardin public, et de place de stationnement dont le village était dépourvu. Jusque-là, en effet, les espaces publics de Montaigut étaient réduits au simple carrefour de 2 routes départementales aux trottoirs très étroits et sans possibilités de stationnement.

Ces nouveaux espaces publics constituent un large axe piéton qui met en relation l'ensemble des bâtiments publics (Mairie, Poste, Ecoles) ainsi que les commerces et services.

Financement :

Commune
Département
Région (action d'accompagnement à l'O.P.A.H.)

Coût des travaux :

573 000 F.H.T.

Surface :

1800 m2

Coût/ m2 :

320 F.H.T. (hors honoraires)

Exécution des travaux :

Octobre 1991-Janvier 1992

Dévolution des travaux :

Appel d'offres - Marchés publics - 4 lots séparés

Entreprises :

- Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers - Ent. Gazon Service, Lapeyrouse Fossat
- Lot n°2 : Maçonneries - Ent. Boraso, Grenade
- Lot n°3 : Revêtements sols extérieurs - Ent. Boraso, Grenade
- Lot n°4 : Espaces verts - Ent. Cochard, Toulouse



Opération :

Aménagement du cheminement d'accès au centre du Village

Programme succinct :

L'opération doit contribuer à l'amélioration des moyens qui permettent à la Commune d'offrir aux visiteurs son patrimoine architectural et culturel durant la période estivale.

Le Cœur du Village, aux plans architectural, urbain et culturel ne bat, si l'on peut dire, que, grâce à l'existence du Château médiéval bien conservé. Sa restauration est engagée par la Commune avec le Service des Monuments Historiques. Il est au centre d'un tissu urbain protégé par la loi sur les Sites et dont les espaces publics ne peuvent contenir les automobiles des touristes en été.

Le programme du nouveau cheminement d'accès touristique s'inscrit dans ce double objectif de mise en valeur et de re-vitalisation du Cœur du Village. Il comprend la réalisation d'un parking-visiteurs ombragé d'une quarantaine de places, un cheminement piéton paysagé, de 400 m de long et l'aménagement de la Place de la Mairie de 250 m².

Financement :

Commune, Région, Europe (programme Leader), Département (opération Pays Cathare)

Coût des travaux :

573 000 F.H.T.

Surface :

1500 m²

Coût/ m² :

380 F.H.T. (hors honoraires)

Exécution des travaux :

Mai 1992-Décembre 1992

Dévolution des travaux :

Appel d'offres - Marchés publics - 3 lots séparés

Entreprises :

- Lot n°1 : VRD, espaces verts - Ent. Barbis, Carcassonne
- Lot n°2 : Maçonneries - Ent. Bouloc, Olonzac
- Lot n°3 : Revêtements sols extérieurs - Ent. Bouloc, Olonzac



Collectivités locales.



Opération :

Concours pour la réalisation de l'aménagement urbain de la traverse de Cagnac-les-Mines

Programme succinct :

La Commune de Cagnac-les-Mines veut aménager la traversée du bourg pour la re-dynamiser la valoriser et en changer l'image.

Le concours d'aménagement porte sur la partie centrale du bourg où se trouvent les commerces et les différents services administratifs (Mairie, Poste, Ecoles). Les espaces à aménager comprennent notamment la Place de la Mairie (environ 1600 m2) et la Place Emile Grand (environ 3300 m2) reliées par la voirie départementale (R.D. 90). Cet espace doit être aménagé de façon à :

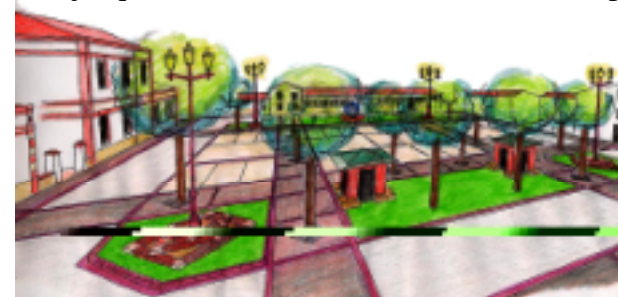
- Mettre en valeur les espaces de la traversée
- Inciter les automobilistes à ralentir
- Faire prédominer la vie urbaine (co-existence véhicules - piétons)
- Mettre en valeur les commerces
- Créer une continuité et une liaison entre les deux places

Proposition :

La proposition d'aménagement a l'ambition de re-dynamiser la partie centrale de la Commune, de la revaloriser et d'en changer l'image en prenant appui sur le potentiel en place et en respectant la qualité des éléments et des pratiques en présence.

Au plan architectural et urbain, revaloriser les espaces publics, au-delà des améliorations fonctionnelles à apporter (circulation automobile, stationnement, sécurité des piétons, éclairage public, etc.) c'est repérer les éléments existant les plus forts, s'appuyer sur leurs qualités, estimer leur influence et les restaurer, le cas échéant.

Afin de re-dynamiser, de générer un développement, la revalorisation d'éléments isolés n'est pas suffisante, leur mise en relation est nécessaire par un traitement d'ensemble de qualité jusque dans les moindres détails de conception et de réalisation.



Opération :

Aménagement de la place Marcelin Verdier

Programme succinct :

L'aménagement de la Place Verdier à Plaisance-du-Touch, au cœur de la bastide la plus proche de Toulouse (parage de 1285), constitue l'amorce d'un programme plus vaste de réhabilitation du centre ancien de Plaisance.

Une situation urbaine privilégiée au carrefour des routes départementales 632 et 42, avec l'arrêt de bus, la proximité d'équipements publics comme la Mairie et l'Eglise, la présence de services et de divers équipements commerciaux, la tenue d'un petit marché hebdomadaire.

Cet espace est aménagé de façon à permettre :

- Une perception immédiate et une reconnaissance du lieu comme la place centrale, lieu de vie, d'animation
- Une fréquentation piétonne plus intense en devenant lieu de passage
- La co-existence des circulations automobiles, cycles, piétones et le stationnement de quelques véhicules ;
- Des échappées visuelles mettant en valeur ses dimensions ;
- La tenue de manifestation de type marché de plein vent ;

Financement :

Commune, Département

Coût des travaux :

2,2 millions F.H.T.

Surface :

3 300 m2

Coût/ m2 :

670 F.H.T. (hors honoraires)

Début des travaux :

Septembre 1995

...PLAISANCE-DU-TOUCH

L'art de conjuguer tradition et avenir



Histoire et tradition

La plus ancienne mention de Plaisance remonte à 1164. Une époque où le village est situé en bordure du Touch, au hameau de Béguère, à environ 2 kilomètres de la cité actuelle. Ce n'est qu'en 1284 que la bastide de Plaisance est édifiée. Progressivement, le lieu prend de l'ampleur jusqu'à absorber le hameau de la Béguère. La cité est lancée.

Aujourd'hui

Avec une situation géographique qui lui permet de profiter de la proximité d'une grande métropole sans en subir les désagréments, Plaisance du Touch incarne exemplairement le rêve de ville à la campagne. Et à moins de 15 km du centre de Toulouse, à 10 minutes de l'aéroport de Matabiau, à 10 minutes du métro, les 15 000 habitants de la commune bénéficient d'une qualité de vie rare.

Opération :

Aménagement du Parc municipal des Sports et construction de 2 tribunes

Programme succinct :

Le programme est issu d'une première approche qui fait apparaître un espace public clairement identifiable, le complexe sportif comme authentique vitrine du village. L'observation de son organisation et de son fonctionnement met en relief des espaces de sports collectifs enclavés, mal desservis et à l'écart du village. Les objectifs à atteindre seront par conséquent d'ordre urbain, paysager, architectural puis fonctionnels :

- Restaurer l'unité du complexe sportif par la création d'un espace public central : la Place des sports comme élargissement de l'Allée des sports
- Rapprocher le noyau villageois des stades de plein air et améliorer les liaisons
- Respecter et compléter l'environnement arboré existant
- Respect de la mémoire et de l'architecture des lieux
- Respect du programme fonctionnel et de son caractère unitaire

Descriptif sommaire :

4 propositions :

- 1) Proposition urbaine : création de la place des sports
- 2) Proposition paysagère : un mail de pins parasol
- 3) Proposition architecturale : des tribunes en forme de grange languedocienne
- 4) Proposition sportive : 2 espaces associatifs

Coût des travaux :

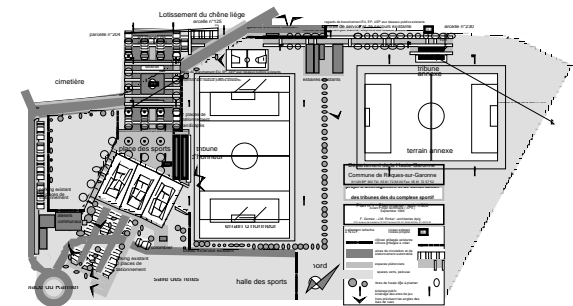
| | | |
|-------------------|------------------|-----------------------------------|
| Bâtiments : | 3 000 000 F.H.T. | 3 000 F.H.T./m2 (hors honoraires) |
| Parc des sports : | 1 500 000 F.H.T. | 400 F.H.T./m2 (hors honoraires) |

Exécution des travaux :

Bâtiment : Mai 1997-Mars 1998
 Parc des sports : Juillet 1999-Novembre 1999

Dévolution des travaux :

Appels d'offres - lots séparés



Maître d'ouvrage :**Commune de FRONTON (Haute-Garonne)**

Tél. : 05 62 79 92 10

Syndicat Intercommunal de Voirie du Frontonais

Tél. : 05 61 82 13 32

Conducteur d'opération :**Subdivision DDE de Grenade-sur-Garonne**

Tél. : 05 61 82 64 44

Opération :**Aménagement de la Place du 11 Novembre 1918****Bureau d'étude :****Cabinet Berthon (31140 Launaguet), mise en lumière****Programme succinct :**

Le programme de l'opération est issu d'une étude globale des espaces publics de Fronton.

Proposition :

Les objectifs d'aménagement de la Place sont les suivants :

- 1) Révélation et mise en valeur du noyau castral de Fronton par la restauration de la porte Nord du Château dans l'axe de la rue de la Ville.
- 2) Restaurer la Place, comme articulation de la Ville avec son terroir, comme lieu principal des activités d'échanges et de communication. Restauration du Puits communal, toujours présent dans la mémoire des frontonnais, symbole de ce dialogue.
- 3) Restaurer la coexistence des usages. Au pourtour de la Place, les trottoirs existants sont élargis en forme de parvis piétonniers. Les capacités de stationnement existantes sont maintenues et clairement identifiées. La circulation est canalisée.
- 4) Adoption d'un nouveau plan de circulation et d'une réglementation de type "zone 30" (signalisation routière et directionnelle).

**Financement :**

Syndicat Intercommunal de Voirie, Commune, Département.

Coût des travaux :

2 millions F.H.T.

Surface, Coût/ m2 :

3 300 m2, 670 F.H.T. (hors honoraires)

Début des travaux :

Juillet 1999

Entreprise :

Lot n°1 : VRD, Ent. Colas Midi-Méditerranée, Toulouse

Lot n°2 : Pavages et dallages pierres naturelles, Ent. Art Bloc, Brive.



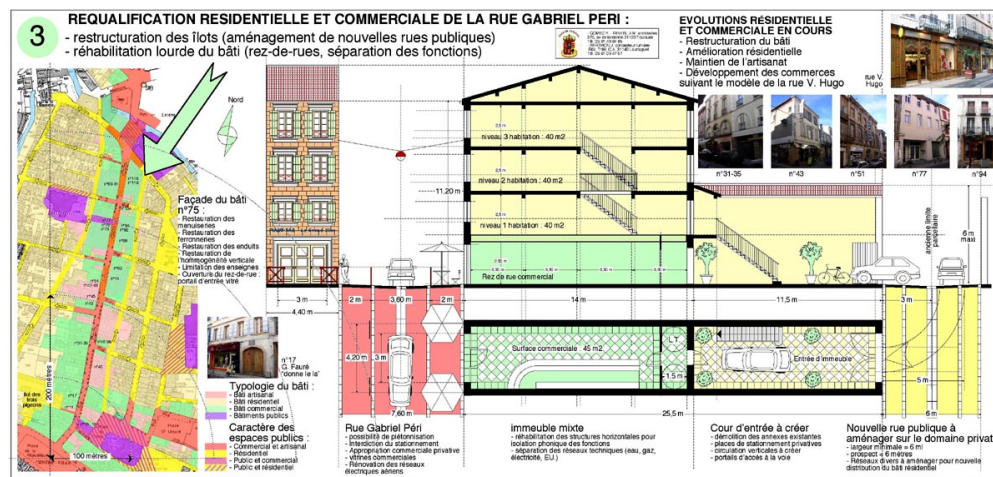
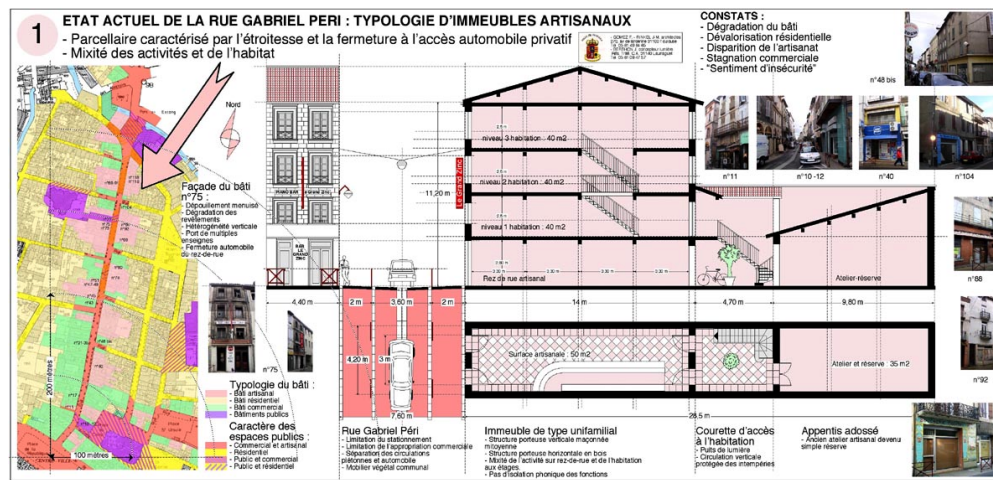
Opération :
Bureau d'étude :
Programme succinct :
Proposition :

Marché de définition pour la requalification de la rue Gabriel Péri
Cabinet Berthon (31140 Launaguet), mise en lumière

Le programme de l'opération est issu d'une étude globale des espaces publics de Pamiers.

Les trois options d'aménagement de la rue Gabriel Péri sont les suivantes :

- 1) L'analyse urbaine de la rue révèle une typologie d'immeubles artisanaux caractéristique des siècles passés. La dégradation de la rue est directement liée à la vétusté du bâti, à son étroitesse, à la dépendance de l'habitat avec le local artisanal et à l'inaccessibilité automobile
- 2) La requalification résidentielle de la rue est conditionnée par l'accessibilité du rez-de-chaussée au stationnement automobile. Le processus de réhabilitation est léger
- 3) La requalification résidentielle et commerciale n'est possible qu'à l'échelle de l'îlot moyennant la création de rues secondaires de déserte des appartements. L'appropriation commerciale de la rue pourra être conduite jusqu'à la piétonisation.



Opération :
Programme succinct :

Réhabilitation de la Maison des Sources et aménagement de la place du 19 mars 1962

Le programme de l'opération comprend :

- La réhabilitation architecturale d'un lavoir communal tombé en ruine depuis environ 60ans.
- La réhabilitation urbaine d'une place en forme de mail arboré également en désuétude.

Proposition :

Extraire le filet d'eau de la fontaine afin qu'il irrigue le nouveau « parterre humide » de la place.

Financement :

Syndicat Intercommunal de Voirie, Commune, Département.

Coût des travaux :

200 000 euros.H.T, dont 80 000 euros pour la Maison des Sources et 120 000 euros pour la place.

Surface, Coût/ m2 :

3 300 m2, 670 F.H.T. (hors honoraires)

Début des travaux :

Novembre 2008 à mai 2009. Le journal photographique du chantier peut être visionné sur : http://jeanmarc.rinkel.free.fr/maison_des_sources/

Entreprises :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| Lot n°1 : VRD, | Ent. ECTP, Montberon |
| Lot n°2 : Maçonneries | Ent. Cobat, Aucamville |
| Lot n°3 : Charpente | Ent. Fernandez, Rieumes |
| Lot n°4 : Espaces verts | Ent. ISS, l'Union |

avant après

